

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Sciences de l'éducation

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Sciences de l'éducation* de l'Université de Lorraine comportait initialement, en 2013, quatre spécialités au niveau de la deuxième année de master (M2) : *Contextes et dispositifs en éducation et formation (CODEF)*, *Encadrement de structures éducatives (ESE)*, spécialité chargée de former les futurs conseillers principaux d'éducation - CPE), *Ingénierie de la formation de formateurs (IFF)*, dispositif M2 de formation continue) et *Éducation, santé, thérapeutique (ESAT)*. La première année de master (M1) devait être alors commun aux spécialités *CODEF*, *ESE* et *ESAT*. La spécialité *ESAT* n'a finalement pas été ouverte. Et après l'ouverture en 2013 de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), la spécialité *ESE* est devenue une mention du master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, *Encadrement éducatif (EE)*, et la spécialité *IFF*, est devenue un parcours du master *MEEF Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)*. Cette évaluation ne concerne donc que la mention *Sciences de l'éducation* avec la seule spécialité *CODEF* portée par le département de Sciences de l'éducation de Nancy. Le M1 est commun avec le master *MEEF EE*, et donc co-porté par l'ESPE. Cette formation se donne comme objectif de former des professionnels de la formation (enseignement, encadrement, recherche).

Analyse

Objectifs
<p>Ce master mention <i>Sciences de l'Éducation</i> spécialité <i>CODEF</i> vise la formation de professionnels qualifiés, capables de concevoir, d'évaluer et d'ajuster des dispositifs pédagogiques innovants pour l'éducation et la formation. Il vise également la formation de chercheurs et propose un volet recherche en vue d'une poursuite d'études doctorales, mais le taux de poursuite en doctorat est très faible. La plupart des diplômés entrent dans la vie active.</p> <p>En ce sens, les objectifs de la spécialité <i>CODEF</i> sont atteints puisque cette spécialité continue de proposer une formation originale, reconnue et de qualité permettant une insertion professionnelle.</p>
Organisation
<p>Les enseignements sont dispensés sur le site de Nancy.</p> <p>La présentation de la formation et de son historique montre de nombreux mouvements, changements et adaptations. Il montre aussi que l'identité, les caractéristiques et les spécificités du master <i>Sciences de l'éducation</i> et tout particulièrement de sa spécialité <i>CODEF</i>, ne sont pas encore vraiment stabilisées.</p> <p>L'organisation du master est claire et progressive. En M1 <i>CODEF</i>, tous les enseignements sont à 18 heures (sauf les deux unités d'enseignement (UE) de langue qui sont à 20 heures). Huit UE (et les deux UE de langue) sont communes au M1 <i>CODEF</i> et au M1 <i>MEEF EE</i> (formation de CPE). Les autres UE sont spécifiques au M1 <i>CODEF</i>.</p>

<p>En M2, les enseignements dits « académiques » (éducation et recherche, enseigner, former, accompagner, transmettre) sont dispensés au premier semestre. Le second semestre est focalisé sur l'accompagnement de l'élaboration et de l'écriture du mémoire. Il est organisé autour de deux séminaires (le séminaire approfondissement méthodologique et celui de présentation des travaux) et d'un stage.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Le master <i>Sciences de l'éducation CODEF</i> a dû se positionner par rapport à son nouveau partenaire, l'ESPE, dans la mise en commun des maquettes et des moyens. Les collaborations entre l'ESPE de Lorraine et le département des Sciences de l'Education sont nombreuses : responsabilités de diplômes (<i>IFF, EE, EPE</i>), participation aux différentes instances de l'ESPE (conseil d'école, conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP), présidence de jury de la mention <i>PIF</i>, politique de recrutement etc.). « Cette situation inédite et encourageante devrait permettre au département des Sciences de l'éducation de faire, sans grande difficulté, une offre de formation complémentaire à celle de l'ESPE de Lorraine. »</p> <p>Un réseau de partenaires professionnels est évoqué pour la mise en stage des étudiants, mais nous n'en connaissons ni l'étendue, ni la nature précise, ni le type d'interactions mis en œuvre. Le positionnement du master dans son environnement local, régional, national ne fait pas l'objet de réflexions. On note une tendance forte à fonctionner en vase clos.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique réunit 10 enseignants-chercheurs (EC), dont six sont habilités à diriger des recherches (HDR). Il n'est pas précisé la fréquence des réunions de l'équipe de formation (qui est composée de trois EC, deux représentants étudiants et une personnalité extérieure (en fait de la Direction de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle - DFOIP, de l'Université), ni la fréquence des réunions de l'équipe dite « pédagogique » (trois EC), ni de l'équipe enseignante (11 EC).</p> <p>Aucune réunion de l'équipe enseignante (dite « resserrée ») n'est mentionnée, ce qui nuit à la dynamique, à la transparence et à l'harmonisation des pratiques pédagogiques, y compris l'évaluation.</p> <p>Les enseignants préfèrent une régulation continue à l'interne et une régulation individuelle pour les étudiants. Les responsables des M1 et M2 reçoivent individuellement les étudiants.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>L'évolution des effectifs est difficile à analyser au regard des bouleversements multiples subis par cette formation. Cependant, la seule spécialité <i>CODEF</i> (M1 et M2) regroupait, en 2013, 34 étudiants (19+15) et en 2014, 42 étudiants (23+19).</p> <p>Le nombre d'étudiants étrangers est en augmentation et atteint 18 % en 2015.</p> <p>L'insertion professionnelle de cette spécialité était bonne avant les remaniements de 2013. Le type d'emplois obtenus paraît globalement en lien avec les contenus du master <i>CODEF</i>.</p> <p>Un à trois étudiants par an poursuivent en thèse au terme de leur master, mais pas toujours dans l'Université de Lorraine.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>La place de la recherche est importante dans ce master. Le laboratoire d'appui est le Laboratoire interuniversitaire de sciences de l'éducation et de la communication (LISEC, équipe d'accueil (EA) 2310) qui comprend quatre équipes : Activités, travail et identité professionnelle (ATIP), Normes & valeurs (NeV), Apprentissages, pratiques d'enseignement et d'éducation (AP2E), et Technologies et communication. L'équipe d'accueil est rattachée à l'école doctorale Stanislas.</p> <p>La formation proposée est une formation à et par la recherche : la réalisation du mémoire en M2 est préparée dès le M1 par la réalisation d'une note de synthèse ; le second semestre du M2 est exclusivement consacré au travail sur le mémoire ; les étudiants de M2 sont invités, deux à trois fois dans l'année, aux séminaires des doctorants ; les étudiants de M2 peuvent effectuer leur stage au sein d'une des équipes du laboratoire. L'objectif est de créer une « communauté de chercheurs ».</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>Le dossier n'aborde pas véritablement cette question en dehors de ce qui concerne les stages (voir plus bas).</p> <p>Les outils de recherches auxquels les étudiants sont initiés sont présentés comme des outils de professionnalisation, car ils permettent l'observation, l'analyse et la conception de dispositifs dans le domaine de la formation et de l'éducation. Les étudiants de M2 doivent faire un stage en milieu professionnel. Ils cherchent eux-mêmes leur structure d'accueil. Un réseau de partenaires est évoqué mais on ne sait pas s'il est régulièrement activé, ni même s'il est dynamique.</p>

<p>Si une cohérence entre apports théoriques et dimensions pratiques est à l'œuvre, elle doit être confortée, renforcée. Là encore, une réflexion sur le positionnement du master dans son environnement régional et national serait pertinente. Il serait utile également de rendre possible le contact avec le milieu professionnel en M1, ne serait-ce que par un stage d'observation. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est claire.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Un stage de 100 à 120 heures en milieu professionnel est prévu en M2. Les modalités ne sont pas indiquées. On ignore s'il s'agit d'observation ou de pratique. Cependant, plusieurs étudiants, au terme de leur stage en M2, ont vu leur collaboration avec l'institution ou l'organisme d'accueil se poursuivre sous la forme d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou indéterminée (CDI). Les mémoires sont suivis par un enseignant de la formation, mais la présence du tuteur de terrain, son rôle et les contacts entretenus avec ce tuteur ne sont pas décrits. Le dossier d'habilitation (2013-2017) prévoyait que « l'évaluation du rapport de stage se fasse avec un enseignant-chercheur et le tuteur de stage ». Ce dispositif, selon le dossier, n'a pas vraiment fonctionné. La possibilité de faire un stage dans un établissement aux méthodes innovantes (pédagogie Freinet) situé à Vence est donnée à quelques étudiants, ce qui représente pour eux une expérience très enrichissante. Le dynamisme est interne. Il repose sur un groupe de personnes restreint. Il ne prend pas appui sur une relation de plus grande envergure entre l'équipe du master et des collectivités, des institutions.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>Selon le dossier, l'ouverture internationale est un phénomène relativement récent. Au début des années 2000, aucun enseignants-chercheurs du département de Sciences de l'éducation n'a de liens suivis avec des collègues étrangers, aucune recherche ne s'inscrit dans un réseau international, de même aucun jury de thèse n'a de dimension internationale. Depuis les années 2000, le renouvellement quasi complet de l'équipe d'enseignants-chercheurs et la naissance d'un véritable laboratoire en 2005 (le LISEC) ont permis cette ouverture. Mais celle-ci est encore limitée aux enseignants-chercheurs. Il serait temps que les étudiants en profitent car il n'y a pratiquement pas d'échanges ERASMUS, pas d'intervention de collègues étrangers, toujours pas de langue enseignées en M2 etc. Les langues sont enseignées en M1 avec un volume honorable de 20 heures travaux dirigés (TD) par semestre. Ce dispositif n'est pas poursuivi, même pas au premier semestre du M2. Le grade de master implique la bonne maîtrise d'au moins une langue étrangère et il serait bon de continuer l'enseignement d'une langue vivante étrangère (LVE) et de définir clairement un niveau à atteindre, B2 au minimum.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Pour les titulaires de toute licence, française ou étrangère, (autre que la licence <i>Sciences de l'éducation</i> qui est de plein droit), l'accès est possible à condition que la licence obtenue présente 20 à 30 crédits dans le champ des sciences de l'éducation. À défaut, des compétences avérées en éducation, formation ou médiation pourront être prises en compte. En ce qui concerne l'accès en M2, outre les informations habituelles (parcours d'étude, stages effectués et acquis personnels), la candidature doit être accompagnée d'une lettre de motivation et de la présentation d'un « <i>projet de recherche de 3 à 4 pages argumenté et référencé</i> ». La spécialité <i>CODEF</i> a toujours accueilli des professionnels en reprise d'études. L'effectif permet un suivi individualisé des étudiants. Le numérique est un outil à développer dans le dispositif d'aide à la réussite (plateforme de communication, espace collaboratif, forum d'entraide).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>La formation se déroule en présentiel et, selon l'évaluation des étudiants, il s'agit essentiellement d'enseignements magistraux. Certains aménagements sont mis en œuvre : regroupement des enseignements sur un nombre de jours restreints (trois jours), et des octrois de dispenses (non précisées). Une réflexion s'est engagée pour développer un enseignement à distance, de certains enseignements (ou parties d'enseignement). Intégrer le numérique en amont et en aval des séances ou dans la logique de construction d'une « communauté de chercheurs » pourrait être pertinent. La présentation et l'utilisation d'outils numériques innovants devraient prendre plus de place dans les contenus dispensés. Une certification de type certificat informatique et internet niveau 2 enseignant (C2i2e) pourrait être proposée à ces (futurs) professionnels de l'éducation et de la formation.</p>

Evaluation des étudiants
<p>Les jurys de M1 et de M2 se réunissent, mais à nouveau en équipes restreintes (quatre EC.). Le mémoire fait l'objet d'une double évaluation (évaluation du travail écrit et soutenance). Les autres UE font l'objet d'évaluation dites « anticipées » dont les modalités sont laissées à la liberté pédagogique des enseignants. On ignore s'il existe une variété et une alternance des modalités (écrit/oral, collectif/individuel, dossier en autonomie/ contrôle en temps limité, etc.). Une harmonisation et une alternance des évaluations pourraient s'établir à partir d'un meilleur dialogue interne. Des réunions d'équipe enseignante pourraient permettre la mise en œuvre d'améliorations ou d'ajustements suite aux évaluations de la formation par les étudiants. En M2, au semestre 10, la présentation des travaux de recherches fait l'objet d'une notation. On indique aussi une note d'assiduité dont on ignore la part dans l'évaluation finale de l'UE.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Il n'y a pas, dans le dossier, de description d'un suivi de l'acquisition des compétences. Les étudiants bénéficient d'un suivi collectif mais aussi d'un suivi personnalisé. La constitution d'un livret ou portefeuille de compétences permettrait un diagnostic réalisé en autoévaluation et en concertation avec un enseignant-tuteur. Ce portefeuille formaliserait les compétences acquises et permettrait leur valorisation. Des outils en ligne renforceraient encore la visibilité des compétences (par exemple « Lorfolio », propre au territoire lorrain) ou tout autre e-portfolio, CV en ligne, ou l'utilisation de réseaux professionnels).</p>
Suivi des diplômés
<p>Le dossier présente les informations fournies par l'établissement sur le suivi de ses diplômés à 6 et à 18 mois. Il n'y a pas de dispositif spécifique de suivi des diplômés. Le niveau d'insertion professionnelle est bon, mais on ne connaît pas le devenir ou l'évolution de carrière des diplômés à plus long terme. Les emplois obtenus sont dans la majorité en lien avec les contenus de la formation. La constitution d'un annuaire, d'un réseau d'anciens pourrait être un atout. Il faciliterait la mise en stage et permettrait les échanges, les témoignages, le rayonnement du master <i>CODEF</i>.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Une équipe de formation et une équipe pédagogique, toutes deux « resserrées », veillent à la cohérence et à la qualité de la formation. Une séance d'évaluation collective est organisée entre le premier semestre et le deuxième semestre pour les deux années. Ces deux évaluations sont jointes au dossier. Elles font état d'une appréciation positive des étudiants. Le dossier ne précise pas s'il y a d'autres dispositifs d'évaluation et un conseil de perfectionnement. Il s'agira de se doter d'un conseil de perfectionnement spécifique pour entrer dans une logique d'action basée sur une identité stable et des objectifs spécifiques.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Cette spécialité propose une formation de qualité bien adossée à la recherche avec une bonne articulation entre apport théorique et dimension pratique.
- Le repositionnement face à la création de l'ESPE est pertinent et présente une spécialité unique dans l'environnement régional.

Points faibles :

- Les opportunités offertes par le numérique sont insuffisamment exploitées dans cette formation qui vise la conception de dispositifs de formation innovants.
- La dynamique internationale doit être renforcée et élargie à la formation proposée en master. Les langues vivantes doivent être enseignées en M2.
- L'absence de concertation régulière entre les membres de l'équipe enseignante ne favorise pas le développement de pédagogies innovantes.

Avis global et recommandations :

La formation est riche et bien structurée : le M1 et le M2 s'articulent de manière à construire un socle solide en M1 et à approfondir les connaissances et développer les compétences en M2. L'ensemble permet le développement de compétences professionnelles.

La réflexion sur le positionnement du master dans son environnement doit être poursuivie pour redéfinir ou consolider l'identité de la formation et permettre une meilleure visibilité de ses spécificités.

Il serait pertinent de renforcer la réflexion en équipe, la conception et la mise en œuvre de projets, la prise d'initiatives et de responsabilités. Il s'agirait d'organiser des rencontres d'équipe « large » plus régulières pour penser et mettre en œuvre un plan d'action basé sur l'analyse des évaluations internes et externes.

Observations de l'établissement

La nouvelle configuration de l'offre et la stabilisation du dispositif de formation

La transformation de CODEF en PODEF se fera dans le cadre d'une nouvelle offre de formation qui proposera 2 parcours-types (PODEF et F2TD, ce dernier étant issu de la mention ProjTer) parfaitement complémentaires mais jusque-là disjoints. Ce regroupement des parcours, sous une seule mention, donnera corps, consistance et visibilité à une offre de formation « Sciences de l'éducation » renouvelée et attractive.

L'ouverture internationale et l'enseignement des langues

Si l'ouverture internationale était effectivement absente il y a 20 ans, ce n'est plus le cas aujourd'hui, il faut même dire que celle-ci est en très bonne voie : invitations de chercheurs, séjours d'enseignants-chercheurs de notre département à l'étranger, conventions avec des universités et partenariats avec des écoles étrangères, thèses en cotutelle, séjours Erasmus proposés aux étudiants...

Les langues, actuellement enseignées seulement en M1 (à hauteur de 20h/semestre), le seront en M1 et en M2, dans la nouvelle offre de formation PODEF. L'enseignement des langues passera donc de 40h (pour les 2 années de master actuellement) à 72h. Quatre langues seront dorénavant proposées : allemand, anglais, espagnol et italien.

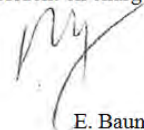
Le fonctionnement pédagogique et le suivi individualisé

Conseil de perfectionnement, réunions régulières de l'équipe pédagogique, évaluations collectives sont au programme de la nouvelle maquette. Mais ces dispositifs institutionnels, pour pertinents qu'ils soient, ne doivent pas se substituer à des formes plus souples de régulation. L'expérience montre que le suivi individualisé des étudiants reste une forme à privilégier car la prolongation, pour certains étudiants, de leur stage en contrat à durée déterminée (CDD) ou en contrat à durée indéterminée (CDI) est précisément le fruit de ce mode d'accompagnement. L'approche défendue par l'équipe pédagogique est de faire vivre une dialectique du collectif et de l'individuel, de la régulation et de l'accompagnement.

La professionnalisation : un enjeu dès le M1

Le stage en M2, actuellement de 100h/120h dans le dispositif CODEF, passera à 8 semaines dans le dispositif PODEF. Un stage de 100 heures, comme le suggère l'HCERES, sera proposé en M1. Cette politique de professionnalisation accrue se fera en lien avec l'introduction de nouveaux contenus d'enseignement, comme l'UE 805 par exemple intitulée « Pratiques de l'alternance ». Le numérique va avoir une place indiscutablement plus importante dans la nouvelle offre avec deux enseignements centraux : l'UE 803 « Dispositifs et médiations » en M1 (commune avec le parcours F2TD) et l'UE 905 « Innovations et expérimentations éducatives » en M2.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner